



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 66592

Texte de la question

En l'absence de la réévaluation de leur point depuis le 1er novembre 1999, les orthophonistes réclament une grille de salaire unique qui tienne réellement compte des compétences acquises tout au long de leur carrière. C'est pourquoi M. Michel Lefait demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66592

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5525